

Licence pro Economiste en agencement

La licence répond à un besoin exprimé par la Chambre Française de l'Agencement sur le manque de personnels spécialisés capable de répondre à des appels d'offre d'agencement tous corps d'état d'envergure nationale et/ou internationale.

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Informations clés :

Durée de la formation : 1 an

Accessible après : BTS, DUT en lien avec le secteur

Nature du diplôme : Diplôme d'Etat

Les débouchés

la formation Licence pro Economiste en agencement vous permet de postuler à des postes comme Chargé/e d'affaires, Métreur/euse

Les établissements

- 1 établissement sur toute la France
- 1 établissement en formation continue
- 1 établissement en formation apprentissage
- 1 établissement en formation professionnalisation

logo

© www.metiers-foret-bois.org